

Les Guyon, imprimeurs briochins (1819-1944)

Contribution à l'histoire de leur famille

Lorsqu'on évoque l'histoire de l'imprimerie briochine, on pense aux Doublet-Prudhomme dont l'histoire a été écrite¹. Il existe une autre grande famille d'imprimeurs, moins connue, celle des Guyon, objet de cette recherche : cinq générations d'imprimeurs, dont quatre à Saint-Brieuc.

Les sources archives dépouillées, aux Archives départementales, aux Archives municipales et à la Société d'Emulation, les collections de François Thomas consultées, les recherches généalogiques réalisées par Marie Boucher du Centre généalogique 22, permettent de commencer à écrire l'histoire des Guyon imprimeurs. Le travail continue.

Une dynastie

Les Guyon ne sont pas d'origine bretonne. Pierre Guyon, l'ancêtre, est né en 1728 à Brégy (60). Il se marie en 1760 avec une morlaisienne et s'installe dans la ville de son épouse, rue Notre-Dame, l'année suivante. Il achète la librairie de Paul Ploesquellec imprimeur-libraire décédé dont la veuve continue de tenir l'imprimerie. Lorsqu'elle décède, en 1764, l'imprimerie est supprimée, mais, devant les protestations locales, elle est rétablie par un arrêt du Conseil d'Etat en date du 18 octobre 1767. Pierre Guyon est désigné pour la tenir. Imprimeur-libraire, Pierre Guyon exerce à Morlaix jusqu'en 1792 (avril ou mai). Il quitte alors la ville pour s'installer à Landerneau. Nous ne connaissons pas les raisons de ce départ, la concurrence d'un confrère ?, la prudence en cette période troublée ? Il est « *imprimeur de l'évêque et du clergé du Léon, de la ville et du collège de Tréguier* ». A Landerneau, Pierre Guyon travaille avec son fils, Georges, né en 1770. Il meurt en 1797 à Guingamp. Son fils lui succède en tant qu'imprimeur-libraire à Landerneau. C'est lui qui demande à s'installer à Saint-Brieuc en 1819 ; il est le premier Guyon de la dynastie briochine².

Les Guyon forment une grande famille, une famille nombreuse. Georges est père de douze enfants tous nés à Landerneau. Ses fils Louis Simon (1796-) et Jean-François (1807-1857) ont respectivement cinq et treize enfants, le petit-fils, Francisque Théodore (1838-1917), sept. Le dernier de la dynastie et fils du précédent, Francisque Victor, cinq. La mort prématurée n'épargne pas les Guyon : décès à la naissance et décès de jeunes enfants à chaque génération, décès d'épouses. Georges est veuf en 1805 à trente ans avec cinq enfants à élever dont l'aîné, Louis, est âgé de neuf ans ; il se remarie l'année suivante. Jean-François, l'un de ses fils du deuxième lit perd son épouse en 1843. Resté seul avec deux jeunes garçons de un et cinq ans (Victor et Francisque Théodore), il se remarie cinq ans plus tard, avec sa belle-sœur, dont il a huit enfants.

La succession dans l'entreprise est assurée à chacune des générations mais la direction ne revient pas automatiquement à l'aîné des garçons. Jean-François est un fils aîné mais d'un deuxième lit. Francisque Théodore est un cadet. Son fils aîné (il porte le même prénom que lui) lui succède mais ses trois petits fils font d'autres choix professionnels que l'imprimerie. Entreprise familiale, à chaque génération, nous trouvons plusieurs Guyon, père et fils, mère et fils, frères, frères et sœur, oncle et neveux, impliqués dans son fonctionnement. Ils sont : imprimeur, libraire, imprimeur-libraire, imprimeur-lithographe, imprimeur-libraire-éditeur. A deux reprises dans l'histoire de cette famille des épouses prennent des responsabilités dans l'affaire au décès de leur époux : Angélique Catros épouse de Georges Marie (décédé en 1826) et Madeleine Beauvils épouse de Francisque Victor, le dernier Guyon de la dynastie, en 1930.

¹ Adam Annick, *Une dynastie d'imprimeurs-libraires : les Doublet-Prudhomme à Saint-Brieuc*, Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, t. LXII, 1985.

² Dictionnaire des imprimeurs lithographes du XIXe siècle. Site Editions en ligne de l'Ecole des Chartres.

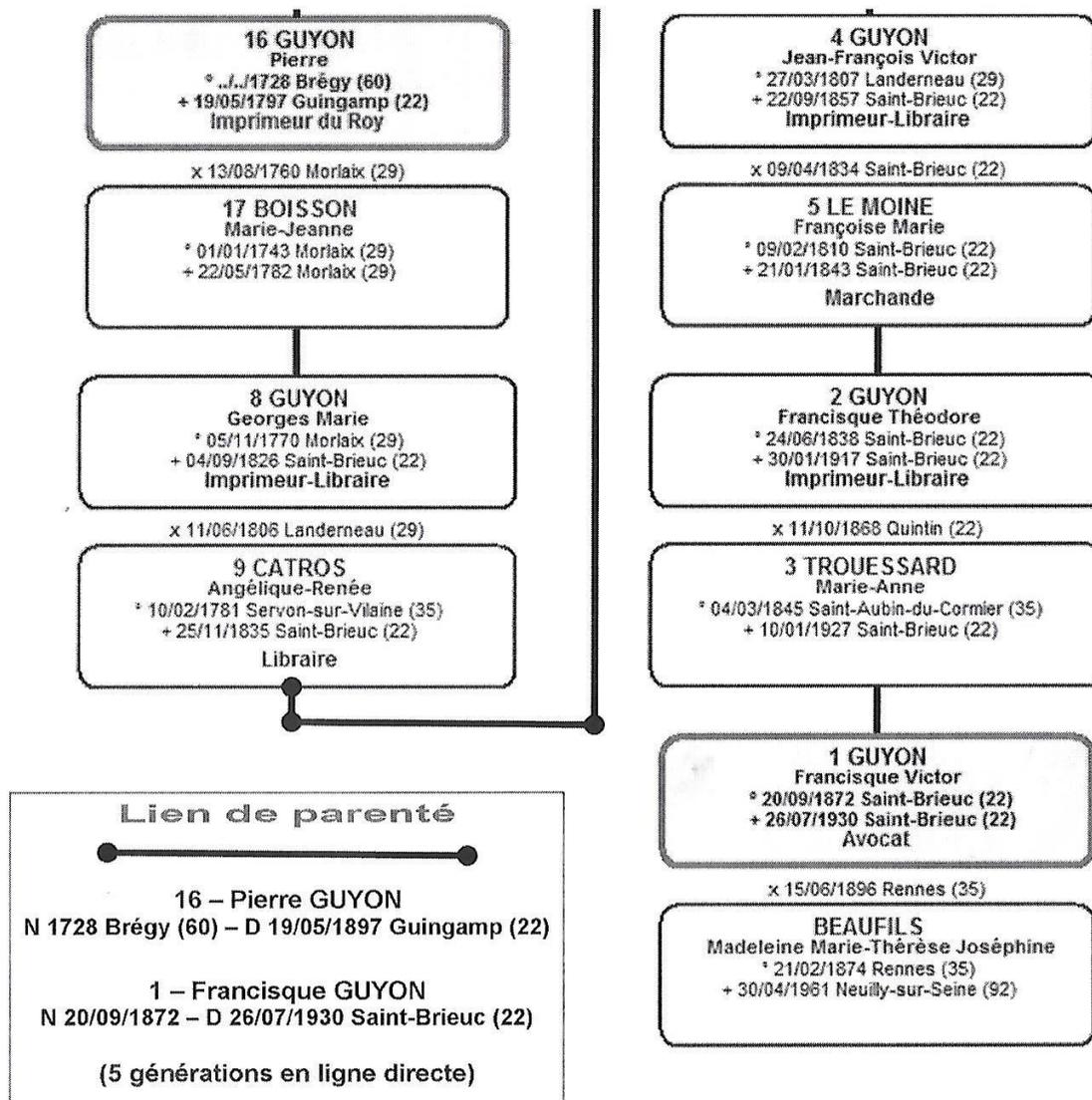


Figure 1 : Arbre généalogique simplifié de Francisque Guyon (1872-1930) Marie Boucher

La maison Guyon

L'installation à Saint-Brieuc

En 1819, après seize années passées à Landerneau, Georges demande au Préfet du département des Côtes-du-Nord l'autorisation de « transporter son imprimerie de Landerneau à Saint-Brieuc » où il n'existe plus qu'une seule imprimerie, celle des Prudhomme. Ceux-ci ont racheté l'affaire Bourel en 1816. L'autre imprimeur, Charles Beauchemin vient de quitter la ville (1818). Cette situation a pu peser dans la décision de Georges Guyon. Le 27 octobre, le Ministère de l'Intérieur accède à sa demande et lui envoie le brevet délivré pour cette résidence. Le 6 janvier suivant le brevet de libraire lui est également accordé.

Des débuts modestes à une réussite de l'entreprise

Georges installe son atelier et sa famille (ses nombreux enfants), rue Saint Gilles, une rue proche de la cathédrale. L'imprimeur travaille avec ses fils. Il est expérimenté mais la concurrence est rude. Les Prudhomme sont bien implantés et depuis longtemps, leur imprimerie est performante ; elle compte en 1820 une quinzaine d'ouvriers et quatre presses modernes. Rapidement, cependant, l'imprimerie Guyon se fait connaître, et reconnaître. Nous en avons un aperçu lors du décès de Georges, le 4 septembre 1826. Se pose alors la question de sa succession d'imprimeur-libraire. Le Préfet prend position en faveur de la demande de Louis le fils aîné. Dans deux courriers au Ministère de l'Intérieur, il signale la situation de monopole possible de l'imprimerie Prudhomme, et du fait que, par adjudication, une nouveauté dans le département (1825), les Guyon assurent désormais l'impression des registres de l'état civil et des actes administratifs. Il joint à son courrier du 19 octobre la lettre de recommandation du député Monjarret de Kerjégu « *adresse apostillée* » des comtes de Kergariou et de Quelen eux aussi députés, une attestation du commandant le département, celles de l'Evêque et des curés de Saint-Brieuc, et du procureur du Roi. Le brevet d'imprimeur est accordé le mois suivant. Celui de libraire revient à Angélique Catros, veuve de Georges, âgée de 47 ans, en juillet 1828. Au décès de celle-ci., en juillet 1828, le brevet passe à Théodore le dernier de la fratrie.

Jean-François et Théodore (son cadet de deux ans), les « *Guyon frères* », succèdent à leur père mort en 1826. Louis, « *Guyon aîné* » quitte l'imprimerie familiale pour s'installer à son compte (rue de la Clouterie puis place du Martray). L'imprimerie Guyon se modernise (de nouvelles presses dont une presse lithographique). Oubliées les « *deux anciennes presses de la première génération avec des caractères usés et peu assortis* » apportées de Landerneau signalées par Charles le Maout dans *Le Publicateur des Côtes-du-Nord* du 19 novembre 1836. Jean-François assure la direction jusqu'à son décès en 1857. La maison Guyon, imprimerie et librairie, s'impose.



Figure 2 : En-tête de facture, 1864, (source Société d'Emulation des Côtes-du-Nord)

L'imprimerie Guyon partage avec l'imprimerie Prudhomme l'essentiel des impressions à Saint-Brieuc. La librairie prospère. Les « *Guyon frères* » se lancent dans l'édition. A partir de 1843, ils éditent annuellement « *Les tablettes administratives, commerciales et statistiques* »³³. En 1847 sort de l'imprimerie le « *Traité du domaine congéable* » d'Antoine Aulanier, et en 1855 paraît le premier tome des « *Anciens évêchés de Bretagne* » de Jean Geslin de Bourgogne et Anatole de Barthélémy...

La réussite de l'entreprise s'accompagne d'une entrée des Guyon dans la bourgeoisie commerçante de la ville. En témoignent les mariages de Jean-

François qui épouse les sœurs Le Moine la première en 1844, la seconde en 1848. Elles sont filles d'un marchand coutelier, nièces d'un docteur en médecine et médecin des épidémies, et du professeur de physique, Marée,

³³ Est-ce une réponse à « *l'Annuaire historique et administratif du département des Côtes-du-Nord* » en 1836 ? La première livraison de l'Annuaire est imprimée chez Guyon mais à partir de 1837 l'Annuaire paraît chez les Prudhomme.

principal du collège communal en 1833, puis principal honoraire, l'un des fondateurs de « *l'Annuaire historique et administratif du département des Côtes-du-Nord* » avec Habasque et de Garaby.

Le temps des Francisque

Francisque Théodore et son fils aîné, Francisque Victor, sont des figures majeures de l'entreprise Guyon, par l'importance, la diversité, la qualité des productions, mais aussi par leur personnalité. Ils marquent une dernière étape de l'histoire de la famille des Guyon imprimeurs en devenant des figures de la vie briochine. Pratiquant un catholicisme social, républicains modérés, ils s'investissent dans la vie sociale et politique locale.

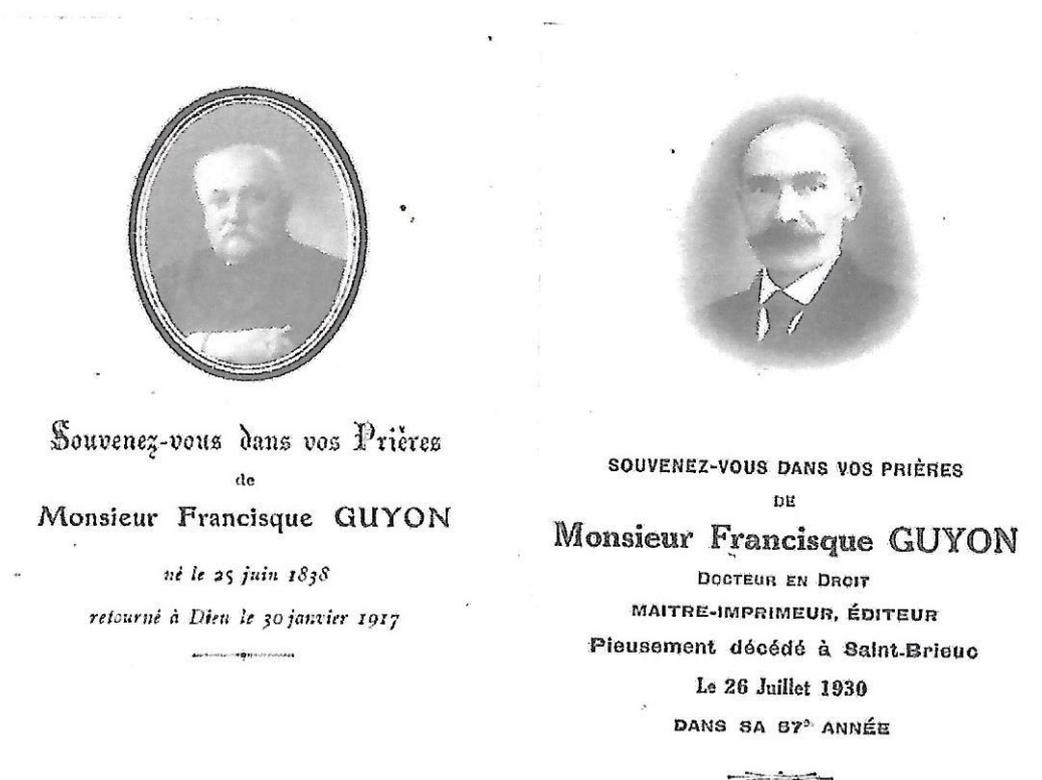


Figure 3: Extraits des faire-part de décès des Guyon Francisque père et fils (collection F. Thomas)

Francisque Théodore prend la succession de son père décédé en 1857. Il travaille avec son jeune frère, Georges et l'oncle Théodore. Les deux restent célibataires. Le frère aîné, Victor, imprimeur-lithographe et papetier, s'installe rue du Chapitre. Sous la direction de Francisque les « *Tablettes* », elles prennent le nom d'« *Annuaire des Côtes-du-Nord* », deviennent une publication de référence dans le département.

En 1864, Jules Geslin de Bourgogne président de la Société d'Emulation, société savante fondée en 1861, confie l'impression de ses « *Bulletins et Mémoires* » à l'imprimerie Guyon. La librairie continue de prospérer. Francisque développe une fonction d'édition : nombre de communications de la Société d'Emulation, des ouvrages culturels, des ouvrages de vulgarisation d'usages locaux... Parmi eux : « *Morgane* » drame en cinq actes de de Villiers de l'Isle Adam en 1866, « *L'histoire de la ville de Saint-Brieuc* » de Jules Lamare en 1884, « *Géographie historique des Côtes-du-Nord* » de Jean Rigaud en 1890, « *Le Chasseur breton* », « *l'Indicateur de chemin de fer Guyon* »...



Figure 4: Annuaire des Côtes-du-Nord 1899, source AD 22

Le 9 juillet 1870 paraît le premier numéro d'un « *Journal d'annonces, littéraire, industriel, agricole et commerciale* » qui devient l'année suivante *Le Moniteur des Côtes du-Nord*. Francisque Guyon en est le fondateur, le propriétaire, le gérant et l'imprimeur. Le journal se veut apolitique. « *Il s'inspire du programme des Républicains progressistes défini par Poincaré* »⁴. Par la précision, le sérieux des informations offertes aux lecteurs, le journal s'impose au-delà de sa zone d'impression. Son tirage augmente régulièrement pour atteindre 25 000 exemplaires à la veille de 1914. Journal hebdomadaire, il paraît le samedi. Il dépasse de loin son grand rival (environ 10 000 exemplaires), *L'Electeur des Côtes-du-Nord*, fondé en 1880 par les frères Prudhomme. Francisque Guyon se lance dans l'édition de suppléments, en particulier un supplément illustré (couleurs et dessins) en 1908.

⁴ Martin Jean, « *Les informations nationales dans la presse des Côtes-du-Nord entre 1894 et 1899* », article à paraître dans les Mémoires de la Société d'Emulation de l'année 2018. Maruelle Danielle, *La presse dans les Côtes du-Nord en 1901*, Paris X, 1973.

Les Guyon se trouvent à l'étroit rue Saint-Gilles. En 1864, madame veuve Guyon, mère de Francisque, et son beau-frère, Théodore (il meurt en 1880), achètent au juge Joseph Bellom la propriété qui jouxte l'imprimerie : « maison, bâtiment, cour et jardin », au 18 de la rue de préfecture⁵.



Figure 5 : Pavillon de Bellescize propriété des Guyon de 1864 à 1930 (source AD22)

L'imprimerie peut s'agrandir. Francisque devient une personnalité de la ville : fonctions électives (conseiller municipal à partir de 1865, adjoint ponctuellement, conseiller d'arrondissement), fonctions culturelles, fonctions liées à une activité économique (administrateur de la Banque de France, de la Caisse d'épargne, trésorier du comice agricole des deux cantons de Saint-Brieuc), fonctions sociales (ordonnateur du bureau de bienfaisance, membre du conseil départemental d'hygiène et de salubrité, vice-président de la société des sapeurs-pompiers...)⁶. Il manifeste un intérêt tout particulier pour la protection des ouvriers (président-fondateur de la Société de secours mutuels des ouvriers de Saint-Brieuc), et pour les questions scolaires. Francisque Guyon n'oublie pas qu'il a été élève de l'école mutuelle laïque puis du lycée public anciennement collège communal. Il fonde en 1877 l'*Association amicale des Anciens élèves du collège et du lycée*. En juillet 1906, il imprime la première édition de la *Méthode Boscher*⁷ en juillet 1906, et le Bulletin de Instruction Publique à partir de 1910. Francisque Guyon est officier de l'Instruction publique.

⁵ La « maison » c'est le pavillon dit de Bellescize, ancien manoir épiscopal reconstruit en 1663, remanié en 1780 par Mgr de Bellescize.

⁶ *Côtes-du-Nord, Dictionnaire et album*, Henri Jouve imprimeur-éditeur, 1899. L'ouvrage présente les personnalités du département.

⁷ La *Méthode Boscher*, du nom de son auteur, instituteur à Saint-Barnabé, est une méthode de lecture qui connaît très rapidement un grand succès dans et hors du département.

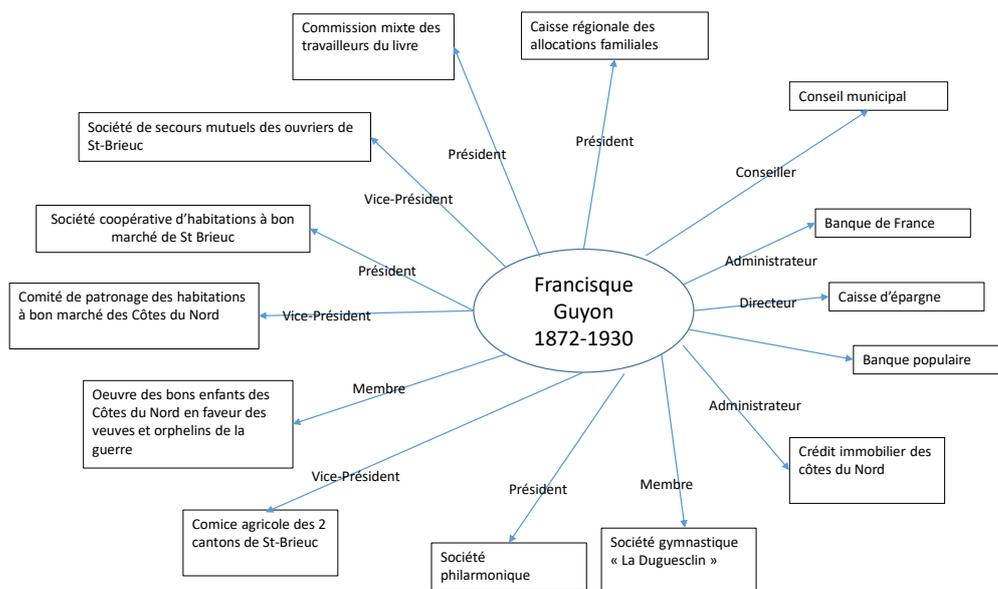


Figure 6: Principales fonctions exercées par Francisque Victor Guyon

En 1914, Francisque a 76 ans. Sa succession est assurée. Son fils aîné, Francisque Victor, travaille depuis plusieurs années avec lui, assure la gestion des affaires. Son autre fils, Olivier, a ouvert un magasin de matériel de bureau rue de Rohan. Pendant la guerre l'entreprise Guyon connaît une baisse générale d'activité. Le journal, comme toute la presse, subit la censure, mais continue son travail d'information auprès de ses lecteurs. Les occupations et les responsabilités ne manquent pas dans une ville qui accueille, réfugiés, prisonniers allemands, et nombre de blessés. Francisque ne connaît pas la fin de la guerre. Il décède le 30 janvier 1917.

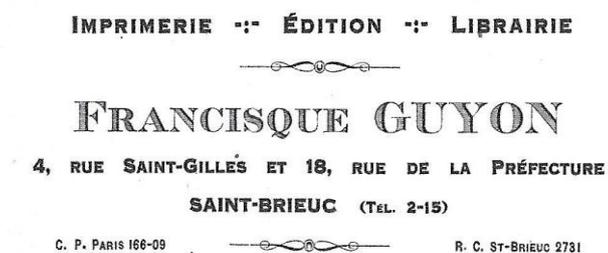


Figure 7: En tête de facture de l'imprimerie Guyon, 1925 (Collection F. Thomas)

Son héritier, Francisque Victor, a quitté à son mariage en 1896 la grande maison qui jouxte l'imprimerie pour s'installer rue Charles Le Maoût où ses cinq enfants naissent entre 1869 et 1881.

Après le lycée (de Saint-Brieuc), il a continué ses études. Docteur en droit, il est inscrit au barreau mais n'exerce pas. Il suit les traces de son père dont il partage les idées. Il s'investit lui aussi dans la vie locale (conseiller municipal de 1919 à 1925). L'intitulé de sa thèse soutenue en 1897 : « *De la responsabilité des accidents du travail industriel* » témoigne d'un intérêt pour les questions sociales. Il se préoccupe des conditions de logement des ouvriers et participe pleinement à la construction des premières cités ouvrières de Saint-Brieuc. Il soutient dans les colonnes du *Moniteur* les actions menées en faveur de la Santé publique et en particulier celles qui relèvent de la lutte antituberculeuse dans le

département⁸. Francisque n'est pas mobilisé. Les années d'après-guerre sont difficiles. Il faut moderniser l'imprimerie (introduction de la linotypie), retrouver et élargir une clientèle. Le journal subit la concurrence

Le Moniteur des Côtes-du-Nord

Directeur : Mme Francisque GUYON

12, Rue Poulain-Corbion :: SAINT-BRIEUC

Téléph. 2-36

C. P. Paris 166.09

R. C. Saint-Brieuc 6968

grandissante de nouveaux venus, tout spécialement celle de *L'Ouest-Eclair* fondé en 1899. Dans la nuit du 2 au 3 février 1928, l'imprimerie Guyon disparaît totalement dans un incendie. Un an plus tard, en avril 1929, Francisque Guyon et l'imprimeur Armand Prudhomme (né en 1913, il a succédé à son père en 1924), s'associent pour

Figure 8 : En tête de facture du *Moniteur des Côtes-du-Nord*, 1935, (collection F. Thomas)

fonder *Les Presses bretonnes*. Le premier garde la propriété et l'impression du *Moniteur des Côtes-du-Nord*.

L'imprimerie, rue Poulain-Corbion, reste sous la direction du second. Francisque Guyon meurt l'année suivante, en juillet 1930. La ville lui rend hommage. Aucun successeur parmi ses enfants. C'est sa veuve, née Madeleine Beaufils, qui va assurer la direction du journal, un lourd héritage. *Le Moniteur des Côtes-du-Nord* paraît pendant toute la Guerre. Le dernier numéro date du 6 août 1944. Madame Guyon ayant refusé de changer de titre, le journal disparaît après 74 années d'existence⁹. C'est la fin de la Maison Guyon.

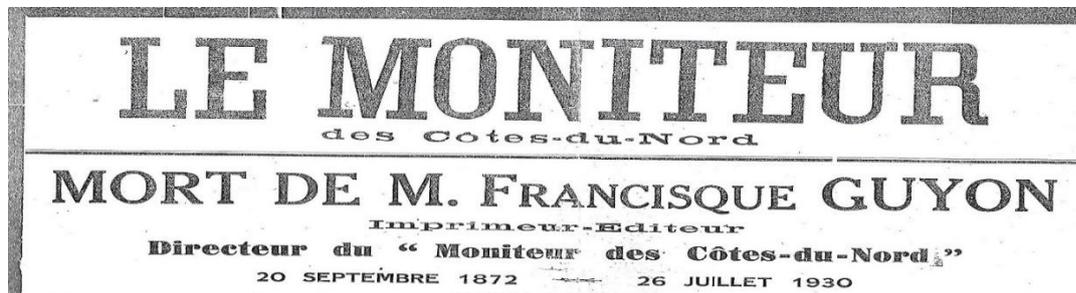


Figure 9 : Extrait de la Une du *Moniteur des Côtes-du-Nord* du 2 août 1930 (source AD 22)

Annick Mevellec

⁸ Dr Even député des Côtes-du-Nord Dr Violette inspecteur départemental d'hygiène des Côtes-du-Nord, « *La protection de la Santé publique dans les côtes-du-Nord, historique, réalisations, projets* », Saint-Brieuc, Imprimerie Francisque Guyon, libraire-éditeur, 1920.

Le docteur Even, conseiller général de Callac, est à l'origine de la création du Ministère de la Santé en 1930.

Le docteur Violette est l'un des acteurs majeurs de la lutte antituberculeuse dans le département. Francisque Guyon travaille avec lui à la création d'un « *office public communal d'habitations salubres à bon marché* » (1919).

⁹ L'ordonnance du 30 septembre 1944 donne au ministre de l'Intérieur et à ses délégués régionaux le droit de statuer sur les demandes d'autorisation à paraître et l'obligation de changer de titre pour les journaux ayant paru sous l'Occupation. L'ouest-Eclair devient Ouest-France, La Dépêche de Brest et de l'Ouest, Le Télégramme de Brest.

Principales sources archives utilisées

. Archives départementales des Côtes d'Armor :

- Etat civil et dénombremets de population des communes citées (site internet)
- Listes électorales : 3M 90 et suivantes
- Annaires Guyon : HP 22, 22A et 22B
- Imprimerie : 2T 3,4,5,14,18,19
- Presse locale : Le Moniteur des Côtes du Nord (site des AD 22)

. Archives municipales de Saint-Brieuc :

- Délibérations du conseil municipal : 1D
- Mutations 64W